

Autopsie du Musée de la Béroche.

Enquête sur la mort des institutions muséales

Philip Maire, Musée d'histoire de La Chaux-de-Fonds.

"A museum is like a living organism - it requires continual and tender care.
It must grow, or it will perish." ¹

Sir William Flower, directeur du Natural History Museum de Londres, 1898.

Mémoire rédigé pour l'obtention du Certificat.
Cours de muséologie 2023-2024 d'ICOM Suisse

¹ « Un musée est comme un organisme vivant – il nécessite un soin et une attention de tous les instants. Il doit grandir, sinon il mourra. » William Henry Flower, *Essays on Museums and Other Subjects Connected with Natural History*, London: MacMillan and Co., 1898. N.b. toutes les traductions françaises des citations en anglais dans le texte ont été effectuées par mes soins, dans le but de faciliter la compréhension. Elles ne sont en aucun cas officielles.

Sommaire

Remerciements	3
Introduction	4
1. Cas d'étude. Exemples de fermetures de Musées entre 2004 et 2024	8
1.1 En Suisse Romande	8
1.2 Aux États-Unis	11
1.3 Interprétation	11
2. Autopsie du Musée de la Béroche (1985-2021), Canton de Neuchâtel.	12
2.1 Profil et historique de l'institution	12
2.1.a Origines et fondateur	12
2.1.b Expositions	12
2.1.c Collections	13
2.1.d Association et financement	13
2.1.e Errance	14
2.1.f L'Écomusée de la pêche et des poissons de Bevaix	15
2.1.g Dissolution	15
2.2 Causes du décès	16
2.3 Interprétation et verdict	18
2.4 Le processus de dissolution des collections	20
2.4.a Récipiendaires	21
2.4.b Destin des collections	22
2.4.c Un travail de longue haleine	23
3. Le Code de Déontologie de l'ICOM	24
3.1 Interprétation et domaines d'application	24
3.2 La déontologie du Comité de Dissolution du Musée de la Béroche	26
4. Littérature spécialisée et ressources	27
4.1 Rareté	27
4.2 The Jenks Society for Lost Museums	28
5. Typologie des causes de décès des institutions muséales	31
Conclusion	33
Bibliographie	36

Remerciements.

J'aimerais ici remercier chaleureusement toutes les personnes qui ont contribué, de près ou de loin, à la réalisation de ce travail.

En premier lieu, André Allisson, Bernard Vauthier et Jean-Charles Frieden, du Comité de Dissolution du Musée de la Béroche, qui se sont prêtés au jeu de l'entretien, ont répondu à toutes mes questions, même les plus osées, et m'ont fourni tous les documents et contacts nécessaires à ma tâche. Sans eux, ce travail n'aurait simplement pas été possible.

De nombreux entretiens téléphoniques avec les récipiendaires ont énormément enrichi le travail et permis d'en confirmer la direction. Un grand merci à...

Blaise Mulhauser, directeur du Jardin Botanique de Neuchâtel

Caroline Calame, conservatrice des Moulins Souterrains du Col-des-Roches, au Locle

Daniel Huguenin-Dumittan, fondateur de la Maison de l'Industrie au Val-de-Travers

François Felber, conservateur de la Maison du Patrimoine de la Fondation La Coudre, à Bonvillers

Jean-François Righetti, directeur de la Fondation La Coudre à Bonvillers

Mr. Barbey, qui tient un musée privé à La Chaux-de-Fonds

... pour leurs précieux renseignements.

La contribution de Mr. Simon d'Haussonville, administrateur du Château de Coppet, fût aussi décisive dans la dernière phase de réalisation du travail. Je saisis ici l'opportunité de le remercier personnellement pour sa disponibilité et ses réflexions.

En dernier lieu, j'aimerais adresser mes chaleureux remerciements à Marie-Agnès Gainon-Court, pour son soutien et son accompagnement tout au long du processus.

Introduction.

C'est le 31 octobre 2021 que je découvre pour la première fois la thématique de la mort des musées, lorsqu'un titre d'article paru le jour même dans un journal régional retient mon attention : « Liquidation du Musée de la Béroche : qui repartira avec la poule empaillée ? »². Le musée, en cours de dissolution, semblait alors inviter tout un chacun à venir se servir. En tant que membre d'un groupe régional de paléontologie³, j'étais au courant de situations où des collections régionales exceptionnelles avaient disparu sans laisser de traces. C'est donc pour des raisons en quelques sortes personnelles, mais mû par le désir de conserver ces objets pour la postérité, que j'ai contacté André Allisson, secrétaire du Comité de Dissolution. Si je n'ai pas récupéré de fossiles à cette occasion – le musée n'en possédait pas dans ses collections – ce fût pour moi une expérience fondatrice: je réalise alors que les musées peuvent mourir, et que leur disparition implique un processus. Deux ans après, je reprends contact avec lui pour réaliser la présente enquête.

Le cas de la Béroche est-il unique, un événement hors du commun ? Le consensus semble être que de tels cas sont en tout cas rares. Par exemple, Pauline de Montmollin, alors présidente du Groupe des musées neuchâtelois, à la question de savoir si les « dissolutions sont fréquentes dans l'écosystème muséal suisse », affirme dans l'article précité que « Les dissolutions de musées sont très rares. [...] Au niveau national, je peux citer le cas du Musée des Suisses de l'étranger »⁴. Aux États-Unis, autre point de référence cette enquête, un point de vue semblable paraît être la norme : « On the whole, museum closures are relatively rare events »⁵. Il va souvent de pair avec un a priori sur la résilience des musées qui, tels le roseau de La Fontaine, plient mais ne rompent pas : « Museums don't often go out of business. They cut back, they pare down, but they tend to persevere as cultural anchors of their communities »⁶.

² Marchand, Loïc, « Liquidation du Musée de la Béroche : qui repartira avec la poule empaillée ? », Arcinfo, article paru le 31 octobre 2022.

³ Le Groupe Neuchâtelois des Amateurs en Paléontologie, dit GNAP.

⁴ Ibid.

⁵ « Les fermetures de musées sont dans l'ensemble des événements relativement rares », in : Cain, Abigail, « What Happens when a Museum Closes », artsy.net, publié le 14 mai 2016, consulté en ligne le 27.02.2024 à l'adresse: <https://www.artsy.net/article/artsy-editorial-what-happens-when-a-museum-closes>

⁶ « Il n'est pas courant que les musées cessent leurs activités. Ils diminuent, ils réduisent, mais ils ont tendance à persévérer en tant que points d'ancrages culturels de leurs communautés », in : Pogrebin, Robin, « The Death of a Museum », the New York Times, article paru le 23 juillet 2013.

Qu'est-ce qui permet d'affirmer que ces disparitions seraient peu communes? Autrement dit, ces avis sont-ils basés sur des faits, ou une impression? Des études ou statistiques à ce sujet existent-elles? Une enquête de l'American Alliance of Museums fait état de 30 fermetures aux États-Unis en 2009, mais aucun chiffre plus récent n'existe, car l'Alliance a renoncé à poursuivre, estimant que de nombreuses fermetures ne sont de toutes manières pas rapportées⁷. En Suisse, le rapport de l'OFS rassemblant des données concernant les années 2015 à 2021 se révèle très instructif. Première constatation : les fermetures définitives de musées ne sont pas comptabilisées. Elles doivent être déduites de la statistique plus générale du nombre de musées présents en Suisse d'une année à l'autre, des données qui ne tiennent compte ni des apparitions nouvelles, ni des disparitions. Autrement dit, si dix nouveaux musées naissent en une année et neuf s'éteignent, l'augmentation générale ne sera que d'un, et donnera une impression fausse de stabilité. Quoi qu'il en soit, les chiffres semblent indiquer une grande stabilité de 2015 à 2019, soit environ 1'135 musées répertoriés en Suisse. En 2020, avec la crise du Covid-19, ce chiffre tombe à 1'048, indiquant la fermeture d'au moins 87 musées sur tout le territoire helvétique, soit environ 7,5 %. En 2021, ce total remonte à 1'081⁸. S'agit-il à proprement parler de fermetures définitives, ou plutôt temporaires dues à la situation de crise? Dans sa méthodologie, l'OFS indique que « les musées fermés durant une année de référence donnée n'ont pas été pris en compte »⁹. Sans données supplémentaires, il n'est pour l'heure pas possible d'apporter une réponse définitive à cette question. Quoi qu'il en soit, les disparités entre régions linguistiques sont très marquées : en régions germanophone et italophone les pertes semblent grandes entre 2019 et 2020, avant que les chiffres ne témoignent d'une remontée significative en 2021¹⁰, alors qu'en région francophone, très peu de musées disparaissent entre 2019 et 2020, le total passant de 227 à 221, mais il tombe ensuite à 217 en 2021¹¹.

⁷ Ibid.

⁸ Rapport de l'OFS « Statistique suisse des musées –données 2015-2021, Musées : structures et financements », disponible en ligne à l'adresse : <https://www.bfs.admin.ch/bfs/fr/home/statistiques/culture-medias-societe-information-sport/culture.assetdetail.23567963.html>

⁹ Ibid.

¹⁰ Soit, en région germanophone : 813 en 2019, 747 en 2020 puis 778 en 2021. En région italophone : 92 en 2019, 80 en 2020 et 86 en 2021.

¹¹ À quoi ces différences sont-elles dues ? Une étude approfondie de ces chiffres serait passionnante, mais dépasserait le cadre de la présente enquête. Il est pertinent toutefois de relever ici un biais possible concernant le type de musée : il paraît légitime d'imaginer que l'immense majorité de ces disparitions concernent de petites institutions régionales, donc moins soutenues et résilientes. Or, cette attente n'est que très partiellement confirmée par les chiffres: si 35 « Musées régionaux et locaux » disparaissent entre 2019 et 2020, 11 « Musées d'art » et 11 « Musées d'histoire » disparaissent également. Si l'on tient compte de la proportion totale de ces types de musées en Suisse, soit environ 30 % pour les

Le problème revient à définir la rareté, et ses critères. À partir de quel chiffre le phénomène peut-il être qualifié de « rare » ? Selon les chiffres officiels, 9294 décès en Suisse en 2020 sont attribuables au Covid-19¹², soit environ 0,1 % de la population. Si le taux pour les vies humaines avait été le même que pour les musées, soit 7.5%, environ 650'000 personnes auraient disparu en 2020. On imagine alors mal un·e expert·e déclarer dans les médias que ces décès seraient rares, et affirmer, de surcroît, qu'il ou elle n'a connaissance de presque aucun cas. Il aurait été absolument impossible de méconnaître la réalité d'une telle catastrophe humanitaire, que l'on soit ou non spécialiste¹³. Au fil de mon enquête, je suis frappé par la relative méconnaissance de la thématique chez les diverses personnes du milieu muséal et du public en général que je suis amené à côtoyer. Or, si peu de gens ont entendu parler d'une chose, cela peut tout autant être le signe de sa non existence que du non-dit qui règne à son sujet. Les statistiques précédemment citées semblent pointer vers la seconde option.

C'est pour une approche à tâtons, à la manière d'un détective, que j'ai opté dans ce travail : en partant à la recherche d'indices, de témoins, de cas isolés reflétant des tendances plus générales. Nous analyserons dans un premier temps la situation en Suisse romande, puis aux États-Unis, au travers des cas ayant fait surface au cours de mes recherches. Il apparaît rapidement que la littérature spécialisée sur le thème est rare elle aussi, et que la recherche d'articles de journaux ainsi que le contact direct avec les professionnel·les seraient mes meilleurs alliés. Dans un second temps, nous procéderons à l'autopsie du Musée de la Béroche, afin de déterminer au mieux les causes de son décès. Nous nous intéresserons à tous les aspects de ce musée, dans sa vie comme dans sa mort, avec le précieux concours de trois des membres du Comité de Dissolution des collections. J'ai eu une chance inouïe : tous trois étaient déjà présents au moment de la création de l'institution bérochale, en 1985. Je passerai ensuite ces témoignages et les quelques autres sources à ma disposition au crible de l'analyse pour en tirer un verdict. Dans un troisième temps, nous prendrons un pas de recul et chercherons à interpréter la mort des musées et le principe de permanence d'un point de vue déontologique, muséologique, philosophique et critique, afin d'en dégager des points de réflexion et des conclusions utiles aux institutions muséales confrontées à leur propre disparition. Je postule qu'il existe dans les institutions muséales un malaise, ou du moins à

« Musées régionaux et locaux », 15 % pour les « Musées d'art » et 11 % pour les « Musées d'histoire », les premiers sont effectivement majoritaires en termes de fermetures, mais l'écart est moindre. Cf. *ibid.*

¹² <https://www.bfs.admin.ch/asset/fr/23284855>, consulté le 05.04.2024.

¹³ Cette comparaison est destinée à susciter une réflexion de fond. Une vie humaine ne peut certainement pas se comparer à une institution en terme de valeur. De plus, un décès est de facto irréversible, alors que les "disparitions" mentionnées ici peuvent indiquer des fermetures définitives, ou temporaires. Mais si seulement 10% de ces disparitions se révélaient définitives, il serait encore surprenant de constater le silence entourant la question.

inconfort, à évoquer et à discuter de l'éventualité de leur propre disparition, qui peuvent en accentuer les difficultés le cas échéant. Il s'agirait là d'une tache aveugle, un impensé majeur, la négation, à première vue, de toutes nos missions et des raisons pour lesquelles nous nous engageons. En effet, la définition du Musée de l'ICOM ne paraît pas laisser place au doute : « Le Musée est une institution permanente », principe identitaire d'autant plus important qu'il vient en premier. Les musées sont éternels¹⁴, et penser le contraire, c'est penser l'impermanence, nous plaçant de facto dans un irrésoluble paradoxe identitaire. J'estime toutefois que cette interprétation trop rigide ne colle pas à une réalité plurielle qui laisse entrevoir, à qui ne détourne par le regard, un profond espoir. D'autres manières de comprendre la permanence peuvent permettre aux institutions muséales, organismes vivants et changeants, à mieux accepter leur propre mortalité, et les rendre par-là même plus fluides et créatives, donc plus résilientes.

Cette enquête est aussi nécessairement un constat d'humilité. Pas un jour ne passe sans que j'apprenne l'existence d'un nouveau cas, d'une clause juridique inconnue, d'un arrangement inattendu, d'une solution de fusion improbable. Mes connaissances sont nécessairement très lacunaires au vu de l'ampleur du sujet et des difficultés à obtenir des informations. Un travail de Certificat comme celui-ci se doit de se poser des limites, qui interrogent par-là même ses propres biais. Ainsi, j'ai choisi les États-Unis comme point d'appui autre que la Suisse romande. C'est en effet outre-Atlantique que j'ai pu détecter une véritable littérature spécialisée, offrant une réflexion critique et muséologique de la question. Le contexte politique étasunien n'est cependant pas le même que le nôtre, même si les musées sont soumis au même code de déontologie. Une comparaison avec la Suisse allemande et italienne aurait sans doute abouti à d'autres résultats, tout aussi pertinents. Une autre limitation concerne la typologie des musées, un thème en soi extrêmement vaste, tant les modèles, entre institution publique, associative ou privée, sont fluides. Ainsi, les règles qui régissent la dissolution d'un grand musée de ville dont les collections sont reconnues comme bien patrimoniaux de la confédération sont évidemment bien différentes de celles auxquelles obéit un petit musée régional et associatif comme celui de la Béroche. J'ai fait le pari toutefois qu'une approche non différenciée serait aussi pertinente, tant il m'est apparu que des questions et difficultés semblables paraissent se poser dans tout le vaste spectre identitaire des musées. En dernier lieu, j'ai également décidé de limiter l'enquête dans le temps – nous ne parlerons pas, à une

¹⁴ « Museums are forever », in: Lubar, Steven et al. (2017), **Lost Museums**, Museum History Journal, 10:1, 1-14.

exception près, de fermetures antérieures à 2004¹⁵ – et de m'intéresser à la fois aux causes et au processus de dissolution, car le second procède du contexte dicté par les premières.

1. Cas d'étude. Exemples de fermetures de Musées entre 2004 et 2024.

1.1 En Suisse Romande. Ce sont avant tout dans les médias que l'on retrouve les traces laissées par les fermetures de musées. La liste suivante, non-exhaustive, est constituée d'histoires découvertes au cours de recherches en ligne souvent issues d'indications glanées au fil des conversations.

La fermeture du **Musée Jean Tua, 1993-2005**, à Genève est qualifiée d'« effarante gabegie pour le patrimoine helvétique » par Le Figaro¹⁶. La collection d'automobiles, réputée exceptionnelle, était hébergée depuis 1993 dans un bâtiment fourni par les autorités, et ouverte au public. Lorsque Jean Tua reçoit un avis d'expulsion, il revient sur sa décision de la léguer dans son intégralité à la ville à sa mort. Il la vend aux enchères et remet le bénéfice à des œuvres caritatives¹⁷.

À peine trois ans plus tard, le **Musée international de l'automobile (1995-2008)**, situé dans la même ville, connaît un sort semblable. Sauvé in extremis de la faillite en 2001 et amputé de la moitié de sa surface d'exposition, l'espace qui se voulait à l'origine « le plus grand musée automobile d'Europe »¹⁸ ferme finalement ses portes en 2008. Sa déroute est attribuée à une fréquentation bien en-deçà des attentes^{19 20}.

¹⁵ Ce choix est arbitraire et m'a permis de limiter l'étendue des recherches. Je souhaitais traiter avant tout de cas récents, afin que le travail soit le plus actuel et pertinent possible.

¹⁶ Chevalier, Jacques, « Genève disperse son patrimoine aux enchères », le Figaro, article paru le 9 décembre 2005.

¹⁷ Ibid.

¹⁸ La Revue Automobile, cité par Debraine, Luc, « Fermeture définitive du Musée de l'automobile », Le Temps, article paru le 1^{er} février 2008.

¹⁹ « Triste épilogue pour un projet ambitieux qui a usé depuis 1995 l'énergie de quatre directions successives, et engouffré plus de 20 millions de francs. [...] Le musée comptait sur 200'000 visiteurs par année, mais n'en a attiré que le tiers. Surdimensionnée, banale dans sa scénographie, l'institution a suivi au fil de ses relances un itinéraire en zigzags conceptuels qui n'a abouti qu'à un cul-de-sac. » Ibid.

²⁰ Il serait d'ailleurs passionnant de se pencher sur l'histoire de ces deux institutions, puisqu'on apprend dans un article de 2001 que la collection Jean Tua a bien failli être accueillie par le Musée internationale de l'automobile, qui connaît alors la crise. Nicolas Gagnebin, avocat à la tête de son conseil d'administration, « espère beaucoup de l'accueil d'une collection haut de gamme destinée à la vente et de la collection Jean Tua, qui cherche un nouvel espace », in : Petignat, Yves, « Le Musée de l'automobile de Genève sauvé de la faillite », Le Temps, article paru le 20 décembre 2001. Et l'histoire ne s'arrête pas là : le Salon de l'auto, qui récupère une partie des espaces libérés en 2008, connaîtra

La crise financière de 2008 touche également les musées et suscite des inquiétudes. Jean-Frédéric Jauslin, alors directeur de l'Office fédéral de la culture, annonce en 2009 au micro de la RTS que « nous devons malheureusement affronter d'autres fermetures de musées ces prochaines années. C'est un des effets de la crise financière et du nombre très important de musées »²¹.

Il réagit alors à la fermeture du **Musée suisse de l'audiovisuel, ou Audiorama de Montreux (1992-2015)**, dont les déboires financiers commencent en 2007, lorsqu'une partie de la collection est vendue aux enchères. Le musée réitère en 2009, dans le but d'éviter la faillite. Il cherche désespérément de nouveaux locaux, mais ni la Confédération, ni le canton ni la commune ne veulent intervenir. Hébergées dans un bâtiment classé et vétuste, nécessitant des travaux, les collections y demeurent pourtant et subissent des dégâts d'eau jusqu'en 2015, lorsque la fondation est dissoute. Les pièces les plus significatives ont finalement été accueillies par le Musée Enter, à Soleure, en 2017. François Ganière, ex-président de la Fondation du Musée suisse de l'audiovisuel, déplore une perte malheureuse pour la Suisse Romande²².

Le **Musée du bouton de la Glâne (2012-2016)** rencontre semble-t-il un destin plus heureux, pour conclure son exceptionnellement brève existence. L'entière de sa collection, soit quelques 25'000 boutons, est alors reprise par le Musée de la mode d'Yverdon, et la passation semble se faire dans la joie : « Ce n'est pas un musée qui ferme, mais plutôt deux musées qui fusionnent », commente Antonio Villaverde, le conservateur, tous sourires dans un article de La Région²³.

La **Fondation Pierre Arnaud (2013-2018)**, elle, fondation située Lens en Valais, surprend aussi par sa très courte durée de vie. Sujette à des difficultés financières, elle tente en 2016 de redresser la barre en réduisant ses effectifs et en limitant sa programmation²⁴. Elle suspend

lui-même de grands déboires ces dernières années... La fin d'une histoire d'amour entre la cité du bout du Léman et la voiture ?

²¹ « Montreux : le musée suisse de l'audiovisuel ferme », RTS, publié en ligne le 10 mars 2009 et consulté le 12 mars 2024 à l'adresse : <https://www.rts.ch/info/culture/1031806-montreux-le-musee-suisse-de-laudiovisuel-ferme.html>

²² Béda, Claude, « l'audiovisuel suisse tourne la page dramatique de son aventure muséale », 24 heures, article paru le 15 mai 2017 et consulté le 12 mars 2024 à l'adresse : <https://www.24heures.ch/audiovisuel-suisse-tourne-la-page-dramatique-de-son-aventure-museale-219966905345>

²³ Lelièvre, Hélène, « Des milliers de boutons légués », La Région - Le journal du Nord Vaudois, article paru le 8 juillet 2016.

²⁴ Vazzoler, Marine, « La Fondation Pierre Arnaud en Suisse se met en veille », Le Journal des Arts, article paru le 11 avril 2017.

ses activités en 2017, est rachetée 2018 et change de visage : devenue la Fondation Opale, elle continue d'accueillir des expositions d'art, en particulier l'art aborigène contemporain.

Musée des Suisses de l'étranger, Château de Coppet puis Château de Penthes (1955-2021). C'est en 1955 que l'historien Jean-René Bory fonde l'Association suisse des amis de Versailles, dans le but de créer un musée des Suisses à l'étranger. Comme son nom l'indique, elle s'intéressait avant tout aux gardes et mercenaires suisses actifs engagés hors de nos frontières. C'est ainsi qu'un musée avant tout militaire tentera de se réinventer, ce dont ses changements d'identité au cours de ses septante ans d'existence témoignent: d'un musée clairement dédié à l'histoire des Suisses au service de l'étranger, il deviendra tour à tour le « Musée des Suisses dans le monde »²⁵, puis le « Musée des suisses de l'étranger », et aurait envisagé de devenir un « Musée des migrations » peu de temps avant de disparaître²⁶. Lorsque son créateur Jean-René Bory, par ailleurs très présent sur la scène médiatique, se retire en 2002, l'institution privée commence à battre de l'aile. En 2021, la Fondation qui gère le domaine de Penthes est « contrainte de déposer son bilan, terrassée par le Covid »²⁷. La ville de Genève souhaite en outre récupérer le domaine pour une autre affectation, et ne renouvelle pas le bail accordé depuis 1978 pour la gestion du lieu²⁸. Ce couperet double a raison de la Fondation et de son Musée, dont la dissolution des collections mène à une vente aux enchères, très médiatisée, et qui rencontre un grand succès²⁹. Le produit devait servir à rembourser les créanciers de la Fondation.

²⁵ « une appellation gommant d'un seul coup l'aspect servile et la question militaire. Nous sommes ici près des Organisations internationales, qui travaillent en principe pour la paix », in : Dumont, Étienne, « Le Musée des Suisses de l'étranger, à l'agonie, va quitter le château de Penthes », Bilan, article paru le 12 mai 2021.

²⁶ Ibid.

²⁷ Le président Ronald Asmar informe que « la fondation n'a pas reçu un centime pour pallier les recettes disparues de ses activités, lesquelles finançaient son fonctionnement », in : Budry, Eric, « La fondation qui gère le domaine de Penthes dépose son bilan », Tribune de Genève, article paru le 10 mai 2021. Il s'agissait des activités culturelles, dont le Musée des suisses de l'étranger, l'organisation d'expositions temporaires, et la restauration. En effet, le « Jardin de Penthes », restaurant renommé, est fréquenté par les personnels des ambassades et organisations internationales alentour. Les mesures liées à la gestion de la pandémie ont donc engendré un manque à gagner substantiel.

²⁸ On apprend dans un autre article que cet accord est remis en question depuis 2010, et que le Musée était en réalité en sursis depuis des années avant sa disparition effective : « selon les responsables du musée de la 5^e Suisse, les autorités du Canton de Genève envisageraient de ne pas renouveler le bail accordé à la fondation privée qui gère le Musée », in Burnand, Frédéric, « Menace sur le Musée des Suisses dans le monde », Swissinfo, publié en ligne le 28 septembre 2010 et consulté le 12 mars 2024.

²⁹ Ridard, Emilie, « Les trésors des Suisses de l'étranger ont rapporté 1,5 million de francs » SwissInfo, publié en ligne le 22 septembre 2022 et consulté le 12 mars 2024.

1.2. Aux États-Unis. La fermeture du **Fresno Metropolitan Museum of Art and Science (1984-2010)**, une institution californienne majeure, rencontre un certain écho dans la presse. Un projet de rénovation trop ambitieux, couplé à la crise financière de 2008, laissent le musée criblé de dettes. Une vente aux enchères de ses collections permet de rembourser ses créanciers³⁰. Doté de fonds insuffisants et sis dans un bâtiment vétuste, le **Higgins Armory Museum à Worcester (1928-2013)**, soit la seconde plus importante collection du genre dans le pays, lutte durant des années pour sa survie avant de rendre les armes. La vente aux enchères de 2'500 pièces suscite la controverse, mais la quasi-totalité des collections est reprise par le Worcester Art Museum, opérant ainsi une fusion des deux institutions³¹. Une voie semblable est également suivie par le **Corcoran Gallery of Art (1869-2014)**, vénérable institution de Washington abonnée aux investissements sans suite et autres maladroites financières. À la fois musée et école d'art, elle fait don de ses collections à la National Gallery of Art et transfère son College of Art and Design à l'Université George Washington. Lorsque le directeur du **Museum of Biblical Art MOBIA de New York (2005-2015)** apprend que la société propriétaire du bâtiment va le vendre, il n'a que douze mois pour réagir et trouver de nouveaux locaux pour son musée, un délai bien trop court qui lui sera fatal.

1.3 Interprétation. Dans la plupart des exemples précités, en Suisse romande comme aux États-Unis, la crise agit comme un révélateur des situations précaires de ces institutions, accélère leur déclin et provoque leur disparition. Une enquête de l'American Alliance of Museums datée du 22 juillet 2020 titre que les États-Unis pourraient perdre jusqu'à un tiers de ses musées en raison de la pandémie de Covid-19 et les différentes mesures mises en place pour la contrer. Ainsi, un tiers des directeur-ices des 750 musées interrogés estiment fort probable la disparition de leur institution dans l'année, et deux tiers prédisent des coupes budgétaires significatives dans la culture³². Les informations manquent pour confirmer ou infirmer ces prédictions, mais l'impact des mesures sanitaires sur le financement des

³⁰ Johnson, Reed (12 janvier 2010), « The Fresno Metropolitan Museum of Art & Science closes its doors », Los Angeles Times, article paru le 12 janvier 2010. Pogrebin, Robin, op. cit.

³¹ Cain, Abigail, « What Happens when a Museum Closes », artsy.net, publié le 14 mai 2016, consulté en ligne le 27.02.2024 à l'adresse: <https://www.artsy.net/article/artsy-editorial-what-happens-when-a-museum-closes>

³² American Alliance of Museums (22 juillet 2020), « United States May Lose One-third of All Museums, New Survey Shows », press release, publié en ligne le 22 juillet 2020 et consulté le 27.02.2024 à l'adresse: <https://www.aam-us.org/2020/07/22/united-states-may-lose-one-third-of-all-museums-new-survey-shows/>

institutions étant bien documenté, nous pouvons présumer que de nombreuses fermetures ont effectivement eu lieu³³.

2. Autopsie du Musée de la Béroche (1985-2021), Canton de Neuchâtel.

2.1. Profil et historique de l'institution.

Divers articles de journaux publiés au cours de son existence, ainsi que le concours de messieurs Bernard Vauthier, dernier conservateur du musée, Jean-Charles Frieden, dernier président de l'association, et André Allisson, président du comité de dissolution, me permettent de dénouer l'histoire et de dresser un profil de l'institution maintenant éteinte. Fait notable qui rend leur participation d'autant plus précieuse, tous trois étaient présents à la création du musée.

2.1.a. Origines et fondateur. Lorsque nous parlons de musée, nous parlons en général d'un bâtiment, et d'une collection. Le musée peut migrer d'un bâtiment à un autre; toutefois, nous le visualisons avant tout comme un endroit. Le cas du musée de la Béroche est inhabituel en ce qu'il n'a jamais existé en tant que lieu proprement dit: le nom désigne en réalité une association, créée en 1985 dans la salle de paroisse de Saint-Aubin-Sauges: l'Association des amis du musée de la Béroche et environs.

À l'origine de l'association, le jeune retraité Louis Nussbaum, imprimeur-typographe de métier, puis enseignant à l'école secondaire des Cerisiers. Curieux de tout, foisonnant d'idées, ceux qui l'ont connu le décrivent comme une personne joviale avec beaucoup d'entregent, un grand animateur qui aimait le contact humain et savait réunir une équipe autour d'un projet commun. Passionné d'histoire locale, il fut l'auteur de plusieurs ouvrages et monographies sur la Béroche et ses environs. Il s'est notamment intéressé à la sauvegarde du moulin de la Foule, devenu par son combat monument historique. Son projet de le transformer en musée ne verra cependant pas le jour.

2.1.b. Expositions. Au cours de ses trente-sept ans d'existence, l'association organisera une vingtaine d'expositions, dans divers lieux de la région de Saint-Aubin. Une majorité d'entre elles se tiennent dans les combles du Château de Vaumarcus, mis à disposition par son généreux propriétaire Claude Thalman. Les thématiques abordées sont très diversifiées, mais semblent indiquer une prédilection pour les savoir-faire d'antan: la pêche, les métiers du

³³ Sur l'impact des mesures sanitaires sur les musées au niveau mondial, se référer au rapport de l'Unesco Museums around the world in the face of COVID-19, 2021, consultable en ligne à l'adresse <https://hal.science/hal-03944715/document>

bois, la pierre, la cuisine. D'autres empêchent toutefois d'y voir un choix cohérent: l'industrie ou les hobbies, notamment. Les expositions durent environ trois mois, ont lieu en été tous les deux ans, et sont ouvertes gratuitement le dimanche ou sur demande.

Le musée dispose tout de même de vitrines permanentes, construites et mises à disposition par la Commune de Saint-Aubin-Sauges, dans le bâtiment communal. Leur contenu est renouvelé tous les deux mois environ. La fréquentation du lieu semble avoir été bien plus forte avant la venue d'internet, ce qui offrait une certaine visibilité aux activités de l'association. Une autre vitrine permanente se trouve à l'hôtel des Rochats³⁴. L'établi d'horloger est aussi exposé un temps au château de Vaumarcus.

2.1.c. Collections. Au moment de la dissolution, les collections du musée comptent près de 10'000 objets, accumulés au fil du temps, des donations et des besoins des expositions. Ils sont stockés en différents lieux, dont la plupart sont mis à disposition gratuitement par la commune de la Grande Béroche. Des quatre lieux de stockage utilisés en 2022, le principal est un abri de la protection civil situé sous l'école primaire de Saint-Aubin-Sauges. Si tous les objets possèdent un numéro d'inventaire, donné au moment de leur entrée, il n'existe pour la plupart aucune autre information à leur sujet: provenance, donateur, etc. Il apparaît très vite que l'ensemble est extrêmement varié, des objets de toutes sortes et de toutes matières destinés à créer les expositions non moins diversifiées, dont certaines sont restées à l'état de projet. Des crânes et des animaux empaillés y côtoient pêle-mêle un atelier d'horlogerie et des ustensiles de cuisine, une collection de pots de chambre de l'ancien hôpital de la Béroche, des machines à écrire, une maquette de la région, une scie à bois qui se prêtait d'un village à l'autre, une grande collection d'objets liés à la pêche, dont il sera question plus loin. Le tout est stocké sommairement sur des étagères métalliques, parfois empilé ou rassemblé dans des cartons à bananes.

2.1.d. Association et financement. L'Association des amis du Musée de la Béroche et environs compte, à son apogée, près de 300 membres. Louis Nussbaum assure l'animation: à chaque assemblée générale, un·e conférencier·e est invité·e, et l'agape est offerte. Reposant exclusivement sur le travail bénévole, nécessitant peu de charges fixes, ses locaux d'expositions étant prêtés et ses lieux de stockage mis à disposition par la commune ou ses membres, l'association accumule au cours du temps une fortune de près de 100'000 CHF. Celle-ci provient principalement des cotisations, mais aussi de dons particuliers, et des crousilles mises à disposition du public lors des expositions. André Allisson indique aussi que

³⁴ André Allisson indique qu'à la date de notre rencontre, les objets s'y trouvent toujours, et qu'il n'est pas parvenu à contacter les propriétaires, l'armée suisse. L'objectif serait de leur léguer les objets, mais il manque un acte de donation formel.

les visiteur·ses donnaient dans l'intention de permettre au musée d'acquérir, à terme, un bâtiment.

2.1.e. Errance. Le procès-verbal de son assemblée constitutive, en 1985, indique « qu'il faut sérieusement songer à des locaux plus vastes pour les réceptionner »³⁵. Le musée passera plus de trente ans à chercher un bâtiment propre pour héberger ses collections et présenter ses expositions. Selon Jean-Charles Frieden, Louis Nussbaum lui-même n'aurait jamais vraiment souhaité faire le pas, malgré les fonds en suffisance pour le faire. Le fondateur était de l'avis qu'il revenait à la commune de fournir un bâtiment, et non à l'association. Selon Bernard Vauthier, le musée n'avait simplement pas de projet clair à offrir ni de vision à long terme, ce qui n'aurait pas encouragé la commune à entrer en matière.

On trouve dans les journaux locaux des traces de cette errance, de la volonté du musée de s'établir de manière plus permanente et de se réinventer. Ainsi, un article de 2007, intitulé « Objets de musée cherchent domicile » témoigne d'un moment de crise, où le musée doit évacuer des locaux et cherche de nouveaux lieux de stockage. Porté par l'un des membres de l'association, Dragan Bunic, une idée innovante voit le jour : un « musée itinérant », dont chaque village de la région de la Béroche présenterait une section, les visiteur·euses se déplaçant d'un lieu à l'autre. Si les communes estiment le projet louable, elles y perçoivent un caractère privé, et non public, et elles ne lui accordent pas leur soutien³⁶.

En 2020, la situation semble enfin se débloquer, lorsque les autorités communales rachètent la propriété du Closel à Bevaix. Un article daté du 8 décembre 2020 mentionne l'intention du Conseil général de la Grande Béroche d'y installer le musée, aux côtés de la ludothèque communale³⁷. En octobre 2021, un autre article indique que le musée de la Béroche « devrait être ouvert en fin d'année »³⁸, tout en ajoutant que « le futur du lieu garde une part d'incertitude. La rédaction du plan d'aménagement local (PAL) pour l'horizon 2024 risque en effet de rebattre les cartes »³⁹. Puis, plus rien. Interrogé à ce sujet, Jean-Charles Frieden confirme qu'il s'agissait bien d'une proposition de la commune, mais qu'elle a évolué avec le temps. Il s'est rendu plusieurs fois sur les lieux pour évaluer la possibilité d'y installer le musée.

³⁵ Cité par Marchand, Loïc, op. cit.

³⁶ « Objets de musée cherchent domicile », Arcinfo, article paru le 21 mars 2007.

³⁷ Heiniger, Nicolas, « La Grande Béroche : budget déficitaire accepté », Arcinfo, article paru le 8 décembre 2020.

³⁸ Marchand, Loïc, « Bevaix : vide depuis huit ans, la propriété du Closel revit », Arcinfo, article paru le 5 octobre 2021.

³⁹ Ibid.

Or, s'il est question au début du bâtiment entier mis à disposition, la place s'amenuise au gré de nouveaux besoins évoqués dans son affectation. Cela aurait peut-être été possible, mais l'Association n'a pas insisté, sentant qu'elle ne disposait pas des ressources humaines pour se lancer dans l'aventure. La flamme n'étant pas alimentée, le projet s'essouffle et ne se fait pas, sans qu'aucune décision officielle ne soit prise. Selon Bernard Vauthier, la commune aurait aussi senti que l'Association n'avait rien de concret à proposer.

2.1.f. L'Écomusée de la pêche et des poissons de Bevaix. Si Bernard Vauthier insiste sur ce point, c'est aussi qu'il met à présent son énergie dans un autre projet, aux objectifs concrets. L'Écomusée de la pêche et des poissons, à Bevaix, dont il est aussi le conservateur, s'est en effet doté d'une charte claire : « Il entretient une collection documentée d'objets et de figurations relatifs à la pêche dans le lac de Neuchâtel et en Suisse Romande »⁴⁰. Outre son fondateur, l'Écomusée entretient avec le musée de la Béroche des rapports de très grande proximité. Le titre donné à un article daté de 2016 ne laisse pas place au doute : « Le Musée de la Béroche s'attelle à son port d'attache – De solides bases sont posées pour un futur musée de la pêche »⁴¹. L'Écomusée y est présenté comme un projet du Musée de la Béroche, qui trouve ainsi « enfin un lieu », et de la section bérochale du Club jurassien. Les deux baraques de pêcheurs, réhabilitées au lieu-dit du môle des Garçons, permettront de valoriser la collection de près de 800 objets hérités du Musée de la Béroche, selon l'article, « la plupart des collections du musée ». En entretien privé, Bernard Vauthier indique qu'il s'agit là d'une collection qu'il a constituée au fil de ses années d'activité au sein de l'Association des amis du Musée de la Béroche, et qu'il a pris soin de toujours bien documenter. Porté par un crédit de 20'000 CHF largement soutenu par le Conseil général de Bevaix, qui le porte à 25'000 CHF, l'Écomusée ouvre ses portes en septembre 2017⁴².

2.1.g. Dissolution. L'Association du Musée de la Béroche annonce sa dissolution par feuille officielle le vendredi 28 octobre 2022. Elle cite, pour cause principale, le « manque de ressources humaines »⁴³. Elle y confirme le legs des objets lacustres à l'Écomusée, qui sera aussi « bénéficiaire de l'actif restant. » Elle y liste la procédure qui sera suivie, dont la dissolution de l'inventaire selon le code de déontologie de l'Association des Musées Suisses. La dissolution est votée lors de la dernière assemblée générale extraordinaire, convoquée par

⁴⁰ Charte de l'Écomusée de la pêche et des poissons, disponible en ligne à l'adresse : <https://www.ecomuseepeche.ch/>

⁴¹ Mérat, Frédéric, « Le Musée de la Béroche s'attelle à son port d'attache. De solides bases sont posées pour un futur musée de la pêche », ArcInfo, article paru le 5 janvier 2016.

⁴² Ibid.

⁴³ Feuille officielle n° 43 du vendredi 28.10.2022, publication n°39890.

le son président Jean-Charles Frieden en raison de la situation jugée « problématique, pour ne pas dire catastrophique » du Musée⁴⁴. Sont présent·e·s tout au plus 20 membres, 5 sont excusé·e·s, soit une mobilisation moindre. La dissolution est acceptée par 8 voix pour, 3 contre et 3 absentions. Bernard Vauthier évoque une session plutôt sereine, au vu de la situation. Si la dissolution est bien entérinée, aucune mesure n'est prévue quant à sa mise en œuvre. Hansueli Weber, membre de l'Association, se rend compte du problème, contacte cinq membres fidèles et crée le comité de dissolution. Sans lui, il est probable que les objets auraient attendu dans leurs dépôts que la commune, qui souhaite depuis quelques temps déjà récupérer ces derniers, ne les évacuent. Le comité est autoproclamé : il n'a ni statut, ni mandat de personne, l'Association étant déjà dissoute. Il se donne deux ans pour aliéner l'entièreté de la collection.

2.2. Causes du décès.

Les causes du décès du Musée de la Béroche sont multiples ; certaines sont évidentes, d'autres peuvent être déduites ; d'autres encore tiennent aux rapports tout à fait humains qu'entretenaient les membres de l'Association, de leurs raisons personnelles, qu'il n'est pas aisé d'évaluer.

1. Étiologie de l'association et Covid-19. « Regardez, on est les mêmes qu'au début ! On s'épuise, à force. » Les propos de Jean-Charles Frieden sont clairs. C'est seul qu'il réalise la dernière exposition du musée de la Béroche. Il fallait selon lui se rendre à l'évidence : ce n'était plus possible de continuer ainsi. L'Association a vieilli et ne s'est pas renouvelée ; elle s'effiloche à mesure que ses membres décèdent. L'épidémie de Covid-19 porte le coup de grâce⁴⁵. Les trois membres présents affirment n'avoir eu ni remords ni tristesse au moment de la décision de dissolution, tant elle s'imposait comme une évidence.

2. Vision. Si les ressources humaines prévalent dans ces propos, Bernard Vauthier attribue une autre source du problème à la personnalité tutélaire du musée, Louis Nussbaum. Après son décès, en 2009, l'association s'est peu à peu oxydée. « Il en était l'emblème et

⁴⁴ Ces informations ainsi que les suivantes proviennent du procès-verbal de la dernière Assemblée Générale de l'Association du Musée de la Béroche et environs, aimablement mis à disposition par André Allisson.

⁴⁵ Ibid.

l'incarnation. Le Musée de la Béroche, c'était lui »⁴⁶. Personnalité forte, il tient la barque ; sa disparition ne fait qu'accentuer les problèmes existant depuis la naissance du projet.

Selon Bernard Vauthier, le musée souffre « d'un cruel manque de vision dont nous subissons aujourd'hui les conséquences »⁴⁷. Les trois membres présents sont d'accord : le musée n'a jamais eu ni objectif, ni charte. Impossible de détecter une quelconque direction prise, que ce soit dans le choix des thématiques d'exposition, ou d'intégration d'objets dans la collection. Louis Nussbaum semble être passé d'un sujet à l'autre de manière décousue, s'éprenant soudain d'une nouvelle thématique, l'ancienne se trouvant reléguée aux oubliettes.

Jean-François Frieden ne cache pas les difficultés de fonctionnement liés à la personnalité du fondateur, qui aurait difficilement supporté les avis contraires. À son décès, son épouse aurait poursuivi selon la même ligne. André Allisson indique avoir « bâché les vingt dernières années », poussé à bout, avant de revenir pour la dissolution. D'ailleurs, le Comité relève qu'à sa mort, Louis Nussbaum, suivi quelques années plus tard par son épouse, lègue les objets significatifs de sa collection personnelle au Château de Valangin, d'aucuns interprétant cela comme une indication du peu de confiance que le fondateur avait en l'avenir de sa propre institution, et en sa capacité à conserver et surtout valoriser ses collections.

3. *Collections*. Bernard Vauthier est péremptoire : « On s'est épaissis, mais on n'a pas avancé »⁴⁸. Aucun critère n'existe pour le choix des objets⁴⁹. Souvent, les donateurs se débarrassent de leurs biens ainsi pour avoir bonne conscience ; certains objets acceptés sont en mauvais état, parfois rouillés. S'il y a un principe, c'est de suivre le cours des projets : Louis Nussbaum réunissait des objets en vue d'une nouvelle exposition, ou en acceptait d'autres en vue de réaliser peut-être, un jour, telle autre. Le nom du musée laisse penser qu'il y était principalement question de patrimoine bérochal ; toutefois, si Louis Nussbaum était passionné d'histoire locale et publiait des monographies à ce sujet, il ne semble pas avoir nourri la volonté

⁴⁶ Marchand, Loïc, op. cit. 31 octobre 2022.

⁴⁷ Ibid.

⁴⁸ Propos tenus lors de l'entretien avec le Comité de Dissolution le 23 février 2024.

⁴⁹ Il évoque notamment le cas d'une femme qui, voulant léguer un berceau ancien au Musée, lui aurait dit: «si, bien sûr, cela correspond à votre ligne. » Emprunté, il n'a pas su quoi répondre. Les statuts de l'association, adoptés en 1985, semblent de prime abord contredire ce témoignage : « L'association a pour objet notamment : a) la reprise de tous les objets et documents récoltés par l'ancien Musée bérochal ; b) la récolte d'objets et documents relatifs à la région ; c) l'acquisition, l'acceptation de dons, de prêts et de dépôts, sans garantie, d'objets correspondant aux buts de l'association. » Statuts de l'Association « Les amis du Musée de la Béroche et environs », adoptés le 27 novembre 1985, revus et modifiés le 15 mars 2001, Article 2, p.1. Si une intention de collectionner des objets liés au patrimoine régional a existé dès le début, elle semble ne pas s'être concrétisée en actes clairs. À titre d'exemple, l'atelier entier de cordonnerie provient de Suisse allemande.

de préserver en particulier les objets témoins de ce passé régional. «Tout objet de toute provenance pouvait ainsi prendre place dans la collection, qui était ainsi un musée à la Béroche, et non de la Béroche », conclut l'actuel conservateur⁵⁰.

4. *Spécialisation et utilité*. Selon Bernard Vauthier, la fragilité des collections réside dans leur trop grande diversité et le manque de séries complètes, qui auraient permis de les valoriser. À titre d'exemple, elle conserve des objets liés à la viticulture, qui avaient été mis à profit lors d'une exposition. Mais c'était insuffisant pour appuyer l'identité du musée et lui donner une raison d'être. Le Musée de la vigne et du vin, à Boudry, institution cantonale établie dans le château, remplit parfaitement cette fonction. Le Musée de la Béroche n'a pas su se doter d'une identité claire, qui lui aurait permis de trouver son utilité dans le paysage muséal régional.

2.3. Interprétation et verdict.

Les articles de journaux et témoignages sont nécessairement lacunaires, ou biaisés ; les disparus ne parlent pas, et l'honnêteté intellectuelle invite à une prise de distance d'un récit dont une foule d'intérêts sont absents, d'autres trop fortement présents, pour tenter de discerner le vrai. Il s'agit d'être particulièrement prudent lorsque l'on évoque Louis Nussbaum, dont les traits n'apparaissent que dans les témoignages de ceux qui lui ont survécu. Par ailleurs cette étude, nécessairement limitée, n'a que partiellement levé le voile sur les circonstances exactes qui ont mené à la création de l'Écomusée, et les relations complexes que celui-ci a entretenues et entretient encore avec l'institution bérochale⁵¹. À titre d'exemple, un échange de courriels privés ayant eu lieu en 2010 entre Bernard Vauthier et Sylvie Frieden, membre du Comité de l'Association des Amis du Musée de la Béroche et épouse de son président Jean-Charles Frieden, fait état d'une relation parfois conflictuelle. À ce moment déjà, l'entièreté des collections de pêche du musée sont déposées dans la demeure privée du conservateur. Le Comité des Amis souhaite présenter deux objets de la collection liée à la pêche lors d'une exposition dans un centre commercial. Or, Bernard Vauthier, ostensiblement échaudé par ce qu'il perçoit comme une preuve supplémentaire du dédain porté à la collection qu'il a soigneusement réunie, refuse de fournir ces objets. S'ensuit un courrier recommandé du Comité le sommant d'obtempérer⁵². La situation décrite est complexe: comment la comprendre? Un tel échange enjoint à nuancer son propos.

⁵⁰ Vauthier, Bernard, correspondance privée, email daté du 14.06.2024.

⁵¹ Bernard Vauthier précise: « En fait, le scion collatéral s'est détaché [du Musée de la Béroche] dès le départ et s'est allongé en marge des préoccupations du comité. » *ibid*.

⁵² Documents fournis par Bernard Vauthier, *ibid*.

En premier lieu, il s'agit de remettre en question les avis parfois tranchés : « Bernard Vauthier parle d'objets hétéroclites et disparates. Je préfère utiliser l'adjectif 'encyclopédique' »⁵³. Les propos de Hansueli Weber, autre membre fondateur de l'association, portent un regard tout autre sur les collections, et invitent à y voir un foisonnement plus proche du cabinet de curiosités que du débarras. Alors que Bernard Vauthier se « demande si une seule pièce est susceptible d'être mise en valeur »⁵⁴, les nombreux objets récupérés par la suite par diverses institutions, malgré les problèmes de place récurrents dans les dépôts, offrent un net démenti à son doute initial et laissent entrevoir une autre interprétation des collections et de leur valeur. Les propos dépréciatifs du conservateur lui-même à l'égard des collections, dans un article pourtant censé susciter l'intérêt dans le but de les pérenniser, questionnent⁵⁵. Pauline de Montmollin, alors présidente du Groupement des musées neuchâtelois, sollicitée par ArcInfo pour répondre à ce doute, adopte une ligne plus proche de la déontologie muséale : « A priori, aucune pièce n'est inintéressante. Chaque institution pourra vous conter une anecdote d'une relique quelconque qui, après analyse d'un spécialiste, s'est révélée être une perle rare »⁵⁶.

Si le déclin de l'association et le vieillissement des membres sont des causes indéniables, tout comme l'identité floue de l'institution, son manque de vision et d'une charte claire, ils ne suffisent pas à eux seuls à expliquer le décès du Musée de la Béroche. Après un examen minutieux, un autre récit semble apparaître entre les lignes. Tous ont été amis de Louis Nussbaum, admiratif de son énergie et de son immense curiosité ; on ne peut s'empêcher de percevoir toutefois l'ombre d'un leader charismatique et populaire, qui laisse peu de place aux autres pour faire leurs preuves.

Si le manque de ressources est évoqué lorsqu'il s'agit d'expliquer l'échec de la propriété du Closel, qui aurait pu accueillir enfin le musée, c'est surtout parce que ces ressources étaient déjà engagées ailleurs, dans l'Écomusée de la pêche et des poissons, la concrétisation d'un projet qui avait enfin un sens, et une charte, et auquel Bernard Vauthier a consacré de nombreuses années de sa vie. Comment imaginer que la commune de Bevaix, qui a déjà soutenu le projet d'un nouveau musée sur son territoire – l'Écomusée – en 2016, porté par l'Association du Musée de la Béroche, et présenté dans la presse comme un lieu enfin trouvé,

⁵³ Cité par Marchand, Loïc, op. cit. 31 octobre 2022.

⁵⁴ Ibid.

⁵⁵ Dans notre correspondance privée, Bernard Vauthier a précisé sa position, qui relativise le propos de l'article de Loïc Marchand: « Je ne crois pas avoir dit qu'aucune pièce n'avait de valeur. Mais ce que j'ai toujours affirmé, et la collection de l'Écomusée de la pêche en est l'éclatante illustration, c'est qu'un objet insignifiant peut revêtir un grand intérêt quand il est inséré dans son contexte. Et ce ou ces contextes manquaient au Musée bérochal. », email daté du 14.06.2024.

⁵⁶ Ibid.

entre en matière pour la création d'un second musée ? Comment celui-ci aurait-il été financé ? Qui s'en serait occupé ? Le don, à terme, de l'entière de la fortune du musée de la Béroche à l'Écomusée enfonce le clou et entérine la filiation⁵⁷. On apprend ainsi dans un article de Littoral région, daté du 31 mars 2023, le « don de plus de 42'000 francs provenant du musée bérochal, co-fondateur de l'Écomusée. Un reliquat de liquidation devrait encore être versé d'ici 2024 »⁵⁸. Cet argent aurait pu servir à financer l'établissement du musée au Closel ou ailleurs, mais il a finalement été légué à l'institution fille, nouvelle et pleine d'énergie⁵⁹. La proposition du Closel est arrivée trop tard, et les ressources humaines étaient déjà engagées ailleurs.

Pour conclure, tous ces éléments pris dans leur ensemble permettent selon moi d'affirmer que le Musée de la Béroche n'est pas mort, et que l'Écomusée en est sa réincarnation, transformée pour répondre aux manquements de l'institution mère. Les collections, dans leur immense majorité, en proviennent ; le conservateur, ainsi que d'autres membres du comité, également ; mais surtout, sa fortune, une accumulation de cotisations et de dons, parfois portés par l'intention claire de fournir à l'association les moyens de s'offrir un bâtiment, ne permettent selon moi pas d'en juger autrement, ne serait-ce que par honnêteté vis-à-vis de tous les anciens membres et donateur·ice·s. Si Louis Nussbaum ne l'avait certes pas prévu, c'est en partie grâce à lui que cela s'est fait ; son héritage, transformé de manière créative par d'autres, perdure de manière certes inattendue, mais porteuse de sens.

2.4. Processus de dissolution des collections.

Dès sa fondation en 1985, le Musée de la Béroche prend acte de la possibilité de sa propre dissolution. Prévoyante, l'association indique dans ses statuts la marche à suivre le cas échéant. Celle-ci proposait de déposer l'entière de l'actif net, des documents et des objets dans un musée de la région qui en aurait eu la garde jusqu'à ce qu'une autre association prenne la relève et récupère le tout. Le musée dépositaire serait devenu propriétaire des objets au bout de cinquante ans⁶⁰. De telles conditions paraissent en décalage avec le contexte

⁵⁷ Le procès-verbal de la dernière Assemblée Générale attribue à l'Écomusée de la pêche « le rôle d'Association héritière en ce qui concerne l'activité de la pêche », et indique au sujet de la trésorerie qu'au terme du processus de dissolution « le solde, après les différentes démarches (résiliation assurance, etc.), sera versé à l'Eco Musée [sic] ». op. cit.

⁵⁸ Panés, Jean, L'Écomusée boosté par un legs ! », Littoral région n°4804, article paru le 31 mars 2023.

⁵⁹ Ce don, survenu après la dissolution du Musée de la Béroche, n'a selon Bernard Vauthier aucun lien avec l'épisode du Closel. Correspondance privée, email du 14.06.2024.

⁶⁰ Plus précisément: « L'actif net après dissolution, de même que les documents et objets seront déposés dans un musée de la région jusqu'au moment où une société présentant les mêmes qualités et poursuivant les mêmes buts reprenne vie. S'ils ne sont pas repris après 50 ans, ils deviendront la

muséal actuel, tant la place manque, les coûts de conservation sont élevés et les critères de sélection devenus stricts. Dans son essence, il porte cependant un vœu de survivre malgré tout, le musée étant conservé dans l'état-même où il était au moment de sa disparition, inchangé jusqu'à ce qu'une nouvelle équipe soit prête à le ramener à la vie.

Plus réaliste, le Comité de Dissolution énumère dans la feuille officielle les six étapes qu'il prévoit de suivre : un, prendre connaissance des objets ; deux, permettre aux donateur·ices de récupérer leurs objets si ils ou elles le souhaitent ; trois, déposer tous les documents et archives à la commune de la Grande Béroche ; quatre, sélectionner des objets témoins qui seront récupérés par la commune dans un but de mémoire pour le futur ; cinq, proposer les objets à d'autres musées neuchâtelois et suisses ; six, proposer le solde des objets à la population de la Béroche, des associations caritatives ou « d'en disposer autrement »⁶¹.

2.4.a. Récipiendaires. Au 23 février, date de notre entrevue, il reste environ 2'600 des près de 10'000 objets qui constituaient la collection. Selon Bernard Vauthier, il y en a en réalité probablement moins, car le suivi des objets ayant trouvé reprenneur n'est pas très strict, et certains n'ont pas été retirés de l'inventaire. À cette date, le Comité dresse une liste de trente-trois institutions, associations et personnes concernées⁶².

En premier lieu, la Commune de la Grande Béroche récupère les archives et quarante « objets pour la postérité », choisis spécialement par le Comité parmi les collections. Suivent, pêle-mêle : des institutions importantes majoritairement du Canton de Neuchâtel, dont le Muséum d'histoire naturelle et le Jardin Botanique de Neuchâtel, le Laténium, les Moulins Souterrains du Col des Roches au Locle, le Château et Musée de Valangin, et d'autres du Canton de Vaud, soit le Musée suisse de l'appareil photographique à Vevey et le Musée du Cheval à La Sarraz ; un nombre important de projets culturels jeunes⁶³, de taille modeste, privés ou associatifs, intéressés à étoffer leurs collections, dont l'Écomusée de la Pêche et des Poissons

propriété du musée qui les a accueillis. Le musée qui les reçoit est chargé de les entretenir et peut en faire un usage scientifique. » Statuts, op. cit.

⁶¹ Feuille d'avis, op. cit.

⁶² Cf annexe.

⁶³ Ces projets ne se définissent pas nécessairement comme des « musées », mais ont entrepris une démarche réflexive sur leur identité, ce dont leur nom témoigne: L'Écomusée de la pêche et des poissons met l'accent sur l'écologie, la Maison de l'Industrie se définit comme un « tiers-lieu », dynamique et invitant à la participation sociale (« plus qu'un musée » selon le Président de l'association Daniel Huguenin-Dumittan, entretien téléphonique du 20.03.24), la Maison du Patrimoine ne souhaite pas la dénomination « musée » pour diverses raisons liées à des contraintes administratives et d'accueil du public (entretien téléphonique avec Jean-Righetti, président de la Fondation La Coudre, le 20.03.2024, et avec François Felber, conservateur, le 2.04.24)). L'Exposition Électronique de Saint-Imier, gérée par une association et construite autour d'une collection privée, est visitable uniquement sur demande et avec un·e guide. Le terme de "musée" est absent de son flyer de présentation.

à Bevaix, la Maison de l'Industrie à Noiraigue, le Musée de la machine à écrire à Lausanne, Le Musée du ski à Le Boéchet, le Musée Jacot – Haute Chocolaterie à Môtiers, La Maison du Patrimoine de la Fondation La Coudre à Bonvillers, l'Expo Electro à Saint-Imier; un musée militaire personnel et entièrement privé, celui de Mr. Barbey, à La Chaux-de-Fonds ; des associations qui n'ont pas de vocation muséale ou de conservation du patrimoine, dont l'association Ndaye pour le Sénégal, l'association Miara de Lucrezia Hausmann pour Madagascar, le Club des Tricoteuses du Littoral neuchâtelois ; plusieurs personnes privées, dont René Jacot, couvreur à Gorgier, Colin-Porret, poêlier-fumiste à Gorgier et François Treuthardt, collectionneur de vieux moteurs à Boudry ; une entreprise à vocation commerciale, *Bonjour l'ambiance* à Yverdon, qui vend des articles de fêtes et loue des costumes.

2.4.b. Destin des collections. Ainsi, loin de l'unique institution initialement prévue par les statuts de l'association, cette liste non-exhaustive de récipiendaires est d'une grande diversité, tant du point de vue du statut que des intentions. Cinq institutions se partagent la majorité des objets, la plus grande part revenant à la Fondation La Coudre, qui récupère environ 1'200 pièces liées aux travaux de la terre et aux métiers manuels : agriculture, viticulture et taille de la pierre. Elle double ainsi ses collections dédiées au patrimoine rural, grâce auxquelles elle prévoit de créer une exposition permanente d'ici 2026⁶⁴. Viennent ensuite le Jardin Botanique de Neuchâtel, qui enrichit ainsi d'environ 300 pièces ses collections d'ethnobotanique, destinées à la recherche et aux expositions⁶⁵, et Les Moulins Souterrains du Col des Roches, qui reprennent un important ensemble d'objets relatifs à l'imprimerie, la reliure et l'édition, ainsi que plusieurs bibles du 18^e siècle, dont certaines d'Osterwald. L'institution locloise projette de s'en servir lors de la réalisation ces prochaines années d'une nouvelle exposition ayant pour thème la première librairie et maison d'édition des montagnes neuchâteloises, établie au Locle par Girardet au 18^e siècle⁶⁶. La Maison de l'Industrie, à Noiraigue, a récupéré divers objets

⁶⁴ Sur les quelques 2'000 objets qui constituent ses collections, plus de la moitié proviennent ainsi du Musée de la Béroche. Avant de pouvoir ouvrir son exposition permanente, La Fondation La Coudre devra changer l'identité de ses locaux: sise dans une ferme ancienne, elle est pour le moment déterminée par son statut agricole. L'exposition sera installée dans l'écurie, et comportera de nombreux objets provenant de l'ex-musée bérochal. Le conservateur, François Felber, insiste sur le fait que la plupart des objets repris n'étaient accompagnés d'aucune indication de provenance et autres informations essentielles, et entrent dans les collections avec l'unique mention de leur origine au moment de l'acquisition, soit celle du musée défunt. En cela, ils ont peu de valeur patrimoniale : c'est leur intérêt à des fins didactiques qui est ici recherché. Si la Fondation La Coudre a opté pour un statut de « collection » pour sa Maison du Patrimoine, plutôt que « musée », pour des raisons notamment d'accueil et de sécurité du public dans l'écurie, elle entend offrir à ses collections des conditions de conservation adéquates. Entretien téléphonique avec François Felber, conservateur, le 03.04.2024.

⁶⁵ À titre d'exemple, certaines dentelles en lin pourraient figurer dans une prochaine exposition explorant les liens entre plantes et économie. Entretien téléphonique avec Blaise Mulhauser, directeur, le 2.04.24.

⁶⁶ Entretien téléphonique avec Caroline Calame, directrice, le 19.03.24. Elle précise qu'une bonne partie en tout cas des objets récupérés peuvent être qualifiés aujourd'hui de « banals », mais ce sont

pour éviter leur perte ou destruction. Une pendule neuchâteloise, pièce importante mais sans documentation, sera exposée ; une petite décolleteuse fera partie de l'atelier de décolletage en cours de réalisation et qui sera mis à disposition du public et d'artisans qui viendront l'utiliser. Divers outils et matériel seront employés de la même manière lors d'activités d'horlogerie ou de mécanique⁶⁷. Parmi les récipiendaires les plus importants, mentionnons encore le Château et Musée de Valangin (des centaines de pièces de dentelle et d'ouvrages textiles, objets du domaine de la coiffure), le Musée suisse de l'appareil photographique à Vevey (appareils de photographie, caméras, projecteurs) et l'Expo Electro à Saint-Imier (ampoules anciennes, fers à repasser électriques, appareils de mesures). Le Laténium récupère l'autre moitié d'une collection d'archéologie régionale jusque-là introuvable. D'autres associations choisies n'ont pas pour objectif de conserver ces objets, mais bien de les valoriser d'une autre manière, en les utilisant. L'association N'daye destine une dizaine de machines à coudre à un village d'artisans au Sénégal ; au moment de l'écriture de ces lignes, le Comité négocie un acheminement de l'atelier de cordonnerie vers le Togo, où il sera réemployé par un artisan dans une région sans électricité. D'autres objets sont démis de leur valeur patrimoniale en étant remis à des collectionneurs ou artisans privés, pour leur utilisation personnelle. Ainsi du « musée » de Mr. Barbey, à La Chaux-de-Fonds, en réalité une collection privée qui occupe une grande vitrine dans une demi-pièce de son logement, et qui n'est pas ouvert au public, seulement aux amis sur demande. Approché par le Musée de la Béroche, il a avant tout voulu « sauver certaines pièces »⁶⁸, dont un fusil de chasse ancien, une baïonnette, deux mannequins et quelques habits qu'il a donnés à « un autre musée régional », c'est-à-dire à un autre collectionneur privé de sa connaissance. Interrogé sur ce qui arrivera à ces objets après son décès, et s'il pense approcher un musée, il répond ne pas s'être encore posé la question, mais qu'il compte tout léguer à ses enfants.

Quant aux objets restants, la fin des deux années que le Comité s'est donné s'approchant, ils pourraient bien être proposés à la population lors d'une brocante.

2.4.c. Un travail de longue haleine. La dissolution des collections du Musée est éprouvante : en un an et demi environ, les cinq membres de la commission, tous retraités et bénévoles, ont dédié vingt-et-une après-midis entières rien qu'aux séances. Une rapide estimation, à raison d'une moyenne de trois heures par séance, amène à un peu plus de soixante heures. André

justement ceux-là qu'elle a estimé qu'il fallait sauver, car ils seront peut-être introuvables dans cinquante ans.

⁶⁷ Entretien téléphonique avec Daniel Huguenin-Dumittan, président de l'association du Musée industriel du Val-de-Travers, le 20.03.2024.

⁶⁸ Entretien téléphonique avec Mr. Barbey, le 20.03.2024.

Allisson estime à environ une vingtaine également le nombre de demi-journées nécessaires à rencontrer les bénéficiaires et procéder à la remise des objets, soit soixante heures de plus. Ces cent-vingt heures peuvent ensuite être multipliées par cinq, soit le total des membres du comité, pour en arriver en définitive à environ six cent heures de travail, auxquels il faut ajouter au minimum vingt heures de communication pour le président. Soit, au total, l'équivalent d'un emploi à temps plein pendant au moins une demi-année, et plusieurs mois à ce régime seront encore nécessaires pour terminer le processus.

3. Le Code de Déontologie de l'ICOM.

Il n'existe en Suisse, à ma connaissance, aucune directive ou guide officiel indiquant la marche à suivre lors de la dissolution d'un musée et de ses collections. Consulter le Code de Déontologie de l'ICOM est logiquement la première étape de toute institution confrontée à sa propre disparition. Il m'a donc paru nécessaire de le décortiquer afin d'en extraire les indications les plus utiles. J'ai été étonné de n'y trouver aucune mention directe de la question, qui doit alors être inférée d'autres articles liés⁶⁹.

3.1. Interprétation et domaine d'application.

Ainsi, de la première section, relevant de la protection du patrimoine, on peut déduire une responsabilité d'assurer une transmission conforme à la déontologie et aux missions du musée, qui induirait un effort concerté de déterminer les meilleures options pour l'avenir⁷⁰. L'autorité de tutelle doit alors endosser la responsabilité d'un futur dont elle ne sera pas responsable, en imaginant étendre le principe de protection du patrimoine au-delà de la vie du musée défunt. Ces dispositions concernent quatre domaines principaux, déduits du même principe :

1. *Les missions*. Il est possible d'imaginer que le musée transmette symboliquement ses missions à un autre, qui prendrait alors à charge de les ajouter aux siennes et de les mener à

⁶⁹ Le Code de Déontologie étant international, il ne peut bien entendu pas édicter de directives spécifiques concernant une dissolution, qui relève de contextes juridiques différents selon le lieu. Toutefois, les disparitions de musées étant des moments qui exacerbent les questionnements d'ordre déontologique et éthique, ce silence mérite notre attention.

⁷⁰ « Principe : Les musées sont responsables vis-à-vis du patrimoine naturel et culturel, matériel et immatériel. Les autorités de tutelle et tous ceux concernés par l'orientation stratégique et la supervision des musées ont pour obligation première de protéger et de promouvoir ce patrimoine, ainsi que les ressources humaines, physiques et financières rendues disponibles à cette fin. » Conseil International des Musées ICOM (2017). **Code de déontologie de l'ICOM pour les musées**, p.2.

bien. Ainsi d'une institution dédiée au patrimoine d'un certain type, qui s'assurerait qu'une autre reprenne le flambeau, avec ou sans donation d'objets.

2. *Les ressources physiques.* Aucune indication précise n'existe quant à l'avenir des locaux de l'institution défunte ; l'on peut déduire de l'article 1.3 que l'autorité de tutelle devrait, au mieux possible, transmettre ses collections à des institutions offrant « un environnement adéquat » à leur conservation et à ses missions.

3. *Ressources financières.* Il n'existe pareillement aucune indication quant au destin de la fortune du musée. Par déduction, elle devrait servir soit à garantir l'avenir des collections, par exemple par des dons aux récipiendaires, spécifiquement destinés à leur conservation et leur mise en valeur, ou alors être transmise à une ou plusieurs institutions poursuivant des objectifs similaires.

4. *Personnel.* Plusieurs sources provenant du contexte étasunien indiquent que la disparition d'un musée implique un impact majeur sur ses collaborateurs, soumis à de fortes pressions psychologiques et à de grandes responsabilités. Une pareille décision et sa mise en œuvre contreviennent aux missions et aux valeurs auxquels ils ont consacré leur travail, souvent leur vie ; sans compter la perte de leur emploi et les insécurités induites⁷¹. Le Code de Déontologie n'en fait pas directement mention. Concernant la gestion du personnel, l'article 1.1 renvoie « aux politiques du musée et aux procédures légales et réglementaires. » Il faut sinon se référer à la huitième section et à la conduite professionnelle, où est énoncé que « les membres de la profession muséale sont tenus de respecter les normes et les lois établies, ainsi que de maintenir l'honneur et la dignité de leur profession ». L'article 8.3 met ainsi l'accent sur la loyauté entre collègues et indique que « les professionnels de musée doivent se

⁷¹ Plusieurs articles font ainsi état du très fort impact émotionnel et psychologique des dissolutions de musées, tant sur le personnel que les communautés. Selon Dana Thorpe, dernière directrice du Fresno Metropolitan Museum of Art and Science : « it definitely is like a death, I mean the mourning process and just the whole feeling here » « c'est clairement semblable à la mort, je veux dire, le processus de deuil et juste le sentiment général ici » in : Johnson, Reed, op. cit. « I can tell you that changing the nature of a historic, 19th-century institution like the Corcoran was the most painful thing I've ever done » « Je peux vous dire que changer la nature d'une institution historique, du 19^e siècle comme le Corcoran est la chose la plus douloureuse que j'aie jamais faite », Peggy Loar, directrice en interim et présidente du Corcoran, citée par Cain, Abigail, op. cit. Les articles suisses ne mentionnent pas ce type de difficulté, mais il s'agit peut-être là d'une différence culturelle, voire dans certains cas, générationnelle. C'est plutôt, en général, la perte pour la collectivité qui est mise en avant, plutôt que le ressenti. Ainsi de François Ganière, ex-président de la Fondation de l'Audiorama de Montreux : « C'est malheureux pour la Suisse Romande ! » Citée par Bédaride, Cloud, op. cit. On trouve des témoignages semblables dans le cas du Musée Jean Tula, in : « Le Musée Jean Tula de l'automobile devra fermer ses portes à Genève », op. cit. Il tombe toutefois sous le sens que de telles situations ne peuvent évidemment pas être faciles à vivre. La joie affichée par les membres du Musée du Bouton de la Glâne, dont la collection est entièrement reprise, offre un contrepoint saisissant indiquant de semblables conclusions. Cf. Lelièvre, Hélène, op. cit.

conformer aux termes du *Code de Déontologie de l'ICOM pour les musées* et connaître tous les autres codes ou politiques concernant le travail muséal ». Une volonté d'assurer l'avenir professionnel des collaborateur·ices peut cependant être inférée du principe général précité de protéger et promouvoir les ressources humaines rendues disponibles à des fins de sauvegarde du patrimoine, s'il est étendu au-delà de la durée de vie de l'institution défunte.

5. *Le patrimoine matériel*. Il s'agit ici des collections, dont la sauvegarde est au cœur de la déontologie muséale⁷². C'est ici que le Code se rapproche le plus d'évoquer à proprement parler la possibilité qu'un musée disparaisse : tous les articles relatifs à la cession d'objets et à la protection des collections peuvent aisément être appliqués à l'ensemble de celles-ci. Pour des raisons évidentes, la survie et la transmission des collections est en général au cœur du processus de dissolution : ce sont celles-ci qui constitueront l'héritage physique, concret et patrimonial du musée. J'estime que, dans l'ensemble du Code de Déontologie, l'article le plus pertinent dans son application au contexte de la fermeture définitive, et ce certes de manière indirecte, est l'Art. 2.18. Fait révélateur, il relève de la permanence des collections : « Permanence des collections. La politique du musée doit faire que les collections (permanentes ou temporaires) et leurs informations associées, correctement consignées, soient transmises aux générations futures dans les meilleures conditions possibles, compte tenu des connaissances et des ressources possibles » ⁷³. Parce qu'il élude la mention de l'institution et parle de manière générale des générations futures, il est possible d'imaginer qu'il étende son application et les efforts pour la pérennisation qu'il implique – et donc d'une certaine manière pour la permanence – au-delà de la limite stricte posée par le décès.

3.2. La déontologie du Comité de Dissolution du Musée de la Béroche.

A la question de savoir s'ils avaient suivi le code de déontologie de l'ICOM ou un autre document, les trois membres présents en entretien répondent par la négative. Selon Bernard Vauthier, dès lors qu'ils avaient une idée claire de comment procéder, il n'y avait pas lieu de chercher plus loin. Pourtant, par son affiliation au GMN (Groupement des Musées

⁷² « Principe : La mission du musée est d'acquérir, de préserver et de valoriser ses collections afin de contribuer à la sauvegarde du patrimoine naturel, culturel et scientifique », in : Code de déontologie, op. cit.

⁷³ Ibid, p. 13.

Neuchâtelois) et donc à l'AMS, le Musée de la Béroche « accepte donc une certaine déontologie, par exemple de faire en sorte que son patrimoine profite à la société »⁷⁴.

Quoi qu'il en soit, le Comité entièrement bénévole a fourni un travail conséquent et d'une qualité excellente, voire remarquable, compte tenu des connaissances et des ressources possibles mentionnées par l'article 2.18, et dans une grande mesure conforme à la déontologie. Son exemple gagnerait à être connu, afin que d'autres musées, a fortiori les petites institutions bénévoles du même type, puissent s'en inspirer. Bien sûr, ses membres n'ont pas établi de « rapport détaillé [...] concernant les pièces concernées et leur devenir »⁷⁵. Si quelques objets ont en effet été cédés ou rendus à des privés, les institutions publiques ont dans l'immense majorité des cas été privilégiées : « L'usage doit être que lors de toute session d'objet, celle-ci se fasse, en priorité, au bénéfice d'un autre musée »⁷⁶. Les collections sont demeurées à disposition pour la collectivité, et à aucun moment elles n'ont servi à obtenir des avantages financiers, conformément à l'article 2.16.

4. Littérature spécialisée et ressources.

4.1. Rareté des ressources spécialisées. Comme mentionné précédemment, il apparaîtrait que les dissolutions de musées peuvent être difficiles pour les membres du personnel impliqué. Je me demande si le silence du Code de Déontologie à ce sujet, et sa quasi absence de la littérature spécialisée, pourraient contribuer aux difficultés psychologiques engendrées. Sans preuve directe, j'é mets l'hypothèse qu'il règne dans le milieu muséal un tabou autour de ces questions, semblable à celui d'un couple qui doit contempler la rupture, ou d'un individu et son entourage face à la mort⁷⁷. Dans la détresse, vers qui se tourner ? Lorsque Richard Townsend est chargé de la fermeture du Museum of Biblical Art, dont il est le directeur, il se tourne naturellement vers la American Alliance of Museums pour des conseils ou de la documentation, seulement pour découvrir que celle-ci n'a absolument rien à lui proposer. Ses mots mettent en lumière un désarroi que bien d'autres ont dû ressentir dans pareille situation :

⁷⁴ Pauline de Montmollin, citée par Marchand, Loïc, 31 octobre 2022, op. cit.

⁷⁵ Code de déontologie, Art. 2.15, op. cit., p. 13.

⁷⁶ Ibid., Art. 2.15

⁷⁷ On peut de même facilement imaginer la honte que peut ressentir un employé qui n'a pas su éviter la catastrophe, et les inquiétudes liées à de potentielles répercussions en termes de réputation sur son avenir professionnel dans le milieu.

« I had to figure it out for myself. It was not just distressing, it was terra incognita »⁷⁸. Face au désaveu des faïtières, reste à se tourner vers ses pairs : Dana Thorpe, du Fresno Met, témoigne avoir reçu des appels d'autres directeur·ices d'institutions en difficulté qui cherchaient son conseil⁷⁹.

Il n'existe à ma connaissance aucune ressource directe et facilement disponible pour le public francophone. Au Royaume-Uni, la Museums Association a créé une brochure de directives à l'intention des musées confrontés à la fermeture définitive. À la fois succincte et très complète, de grande qualité, conçue par un groupe de travail constitué notamment de membres du comité déontologique de la Museums Association, elle est à ma connaissance l'unique feuille de route facilement disponible à quiconque fait face à une telle situation⁸⁰. Outre ce document, le seul livre disponible sur la question, *How to Close a Museum : A Practical Guide*, publié en 2021, a été écrit par Susanna Smith Bautista et s'inspire en grande partie de son expérience de fermeture du Pasadena Museum of California Art (2002-2018), dont elle fût l'ultime directrice⁸¹.

4.2. The Jenks Society for Lost Museums. C'est de l'autre côté de l'Atlantique que la notion de « permanence » des musées a été récemment questionnée dans son fondement idéologique. Les actes du colloque Lost Museums, tenu à la Brown University en 2015, ainsi que l'ouvrage *Inside the Lost Museum* de Steven Lubar, publié en 2017 et qui en est en partie inspiré, offrent une prise de distance muséologique et critique et des pistes de sortie du paradoxe identitaire qui ferait des musées à la fois des institutions temporelles et immortelles. Ils tendent un miroir bienvenu aux croyances d'un milieu qui se pense dans l'éternité : « Museums are forever. At least that's what we've come to believe. In this introductory essay, we ask how that idea became part of the modern museum's founding ideology. [...]. An overview of museum history finds that collections are often more mobile than is expected today, uncovering a range of arguments for more flexibility in their use and dispersal »⁸².

⁷⁸ « J'ai dû trouver seul des solutions. En plus d'être angoissant, c'était une terre inconnue. » Cain, Abigail, op. cit.

⁷⁹ Citée par Pogrebin, Robin, op. cit.

⁸⁰ Disponible en ligne sur la page de la Museums Association. Elle est aussi basée sur un recensement des fermetures récentes <https://www.lejournaldesarts.fr/comment-fermer-ethiquement-un-musee-au-royaume-uni-130380>. Un comité a été formé spécialement pour réaliser ce document. Il s'est basé sur l'expérience d'une vingtaine de cas récents de disparitions de musées au Royaume-Uni.

⁸¹ Bautista, Susanna Smith (2021). *How to Close a Museum : A Practical Guide*. Lanham, Maryland: Rowman & Littlefield.

⁸² « Les musées sont éternels. C'est en tout cas que nous en sommes venus à croire. Dans cette essai d'introduction, nous nous demandons comment cette idée en est venue à faire partie de l'idéologie fondatrice du musée moderne. [...] Une vue d'ensemble de l'histoire muséale révèle que les collections

Leur réflexion s'appuie sur l'exemple de John Whipple Potter Jenks, créateur à la Brown University d'un vaste cabinet de curiosités, constitué principalement d'animaux taxidermisés par ses soins et d'objets ethnographiques, et destiné à l'éducation et à la formation. The Jenks Museum (1871-1915) ne survit pas longtemps à la mort de son dévoué fondateur, en 1894, et entre dans une période de déclin qui aboutira à la destruction quasi totale des collections, soit l'équivalent de 92 camionnettes pleines envoyées à la décharge. Steven Lubar et ses collègues s'interrogent sur les causes de la disparition. Outre le décès de Jenks, principale force vive et garant de sa raison d'être, c'est l'institution elle-même qui serait devenue démodée et n'aurait pas suivi l'évolution des sciences et du savoir. Plus encore, elle n'aurait pas su changer et se renouveler, et aurait perdu son utilité : « When museums don't change, they fail to live up to their potential. Sometimes they fail outright. And that, perhaps, is the most important lesson of the Jenks Museum. When it was no longer useful, when it didn't change with the times, when it couldn't make its case for support – it failed »⁸³.

Mais l'histoire ne s'arrête pas là. En 2014, une groupe d'étudiants et de membres de la faculté de l'Université de Brown se réunit autour de l'artiste en résidence Mark Dion pour former la *Jenks Society for Lost Museums*, dont l'objectif est de célébrer le musée disparu en créant une installation intitulée *The Lost Museum*, présentée dans le même bâtiment qui avait accueilli Jenks et son musée près de 150 ans auparavant. En trois parties, elle explore cet héritage. Un premier espace recrée le bureau et atelier de taxidermie de Jenks, soit une fenêtre ouverte sur l'intimité du musée, son fonctionnement et son fondateur. Dans le second, 80 artistes imaginent des objets des collections détruites en se basant sur les descriptions de Jenks. Tous d'un blanc pur, ils sont les fantômes de pièces depuis longtemps disparues. Un troisième espace présente dans une longue vitrine une centaine d'objets ayant survécu. Retrouvés dans un galetas de l'université des dizaines d'années après la fermeture du musée, ils ont enrichi notamment les collections du Haffenreffer Museum of Anthropology de la Brown University. Ces objets sont présentés au public non de manière chronologique, mais selon leur état, du moins au plus dégradé⁸⁴.

sont souvent plus mobiles qu'attendu aujourd'hui, mettant en lumière une série d'arguments en faveur d'une plus grande flexibilité dans leur utilisation et dispersion », in : Lubar, Steven et al. (2017), op. cit.

⁸³ « Quand les musées ne changent pas, ils échouent à atteindre leur plein potentiel. Parfois, ils échouent carrément. Voilà peut-être la plus importante leçon à retenir du Jenks Museum. Lorsqu'il a perdu son utilité, lorsqu'il n'a pas évolué avec son époque, lorsqu'il n'a plus pu plaider en faveur d'un soutien – il a échoué. » Lubar, Steven (2017). **Inside the lost museum**. Curating, Past and Present. Cambridge, Massachusetts: Harvard University Press, p.9.

⁸⁴ Ibid., pp. 1-2.

L'exposition met en lumière non l'échec, mais surtout l'héritage de Jenks. Encore plus importante que les objets qui ont survécu, la contribution de Jenks et de son musée à l'éducation et l'influence significative qu'il a exercée sur une génération de scientifiques et de savants constituent un patrimoine immatériel certes moins facile à évaluer que les collections, mais tout aussi estimable. Le professeur Jenks, à la fois naturaliste, taxidermiste et auteur scientifique reconnu et populaire, avait à cœur le partage des connaissances au cœur de l'université. L'installation *The Lost Museum*, et les réflexions et publications qui en sont issues, constituent en dernier lieu un héritage et une survivance d'un autre ordre, qui pointe vers une autre compréhension du principe de permanence et du présupposé d'immortalité des musées.

Ainsi, dans les conclusions du colloque *Lost Museums*, Steven Lubar et al. rappellent la relative jeunesse des institutions (quelques siècles), leur vulnérabilité à des risques tant financiers qu'humains ou climatiques, et l'inéluctabilité de leur disparition, tôt ou tard⁸⁵. Il ne s'agit toutefois pas d'en tirer un constat alarmant, bien plutôt un état de fait que les musées gagneraient à reconnaître pour accroître leur résilience. « Some museum collections are unstable, even ephemeral. So too, we suggest, are museums. We suggest that museums acknowledge this. While instability entails loss, it also offers a more open-ended relationship to the future. For that reason, if the twinned concepts of preservation and loss are carefully calibrated against one another, an embrace of change may show the way towards designing more sustainable institutions. Without abdicating their responsibility to the past, a living museum, more open to change, may also find it far less weighed down by what came before, more dynamic, more open to new possibilities »⁸⁶. Dans un esprit semblable, j'avancerais qu'une fermeture ou une dissolution d'un musée, si elle est conscientisée, accompagnée et

⁸⁵ « We like to think of museums as timeless, without end. The International Council of Museums definition of a museum, for example, features the word 'permanent'. [...] But nothing is forever. We have only a few hundred years of museum history, and many collections, as well as the institutions that house them, have disappeared in that time. War, fire, flood, and other disasters have taken some, financial exigencies others. Museums that don't earn their support invariably disappear, and with them, often, their collections. » « Nous aimons penser que les musées sont intemporels, sans fin. La définition du musée de l'ICOM, par exemple, emploie le terme 'permanent'. [...] Mais rien n'est éternel. Nous disposons de seulement quelques centaines d'années d'histoire muséale, et de nombreuses collections, ainsi que les institutions qui les hébergent, ont disparu au cours du temps. La guerre, le feu, les inondations et d'autres catastrophes en ont emporté certaines, les contraintes financières d'autres. Les musées qui ne parviennent pas à obtenir leur soutien, ou ne le méritent pas, disparaissent inmanquablement, souvent suivis de leurs collections. » Lubar, Steven et al. (2017), op. cit.

⁸⁶ « Certaines collections de musées sont instables, même éphémères. Nous suggérons qu'il en va de même pour les musées. Nous suggérons aux musées de le reconnaître. Bien que l'instabilité implique la perte, elle offre aussi une relation plus ouverte avec l'avenir. Pour cette raison, si les concepts jumeaux de préservation et perte sont bien calibrés l'un contre l'autre, une acceptation du changement pourrait montrer la voie vers des institutions plus durables. Sans renoncer à leur responsabilité vis-à-vis du passé, des musées vivants, plus ouverts au changement, pourraient aussi se trouver moins appesantis par ce qui est venu avant eux, plus dynamiques, plus ouverts à de nouvelles possibilités. » Lubar, Steven et al. (2017), op. cit.

faite selon les mêmes principes qui constituent l'identité du musée, en premier lieu la préservation et la transmission du patrimoine aux générations futures, peut constituer non une mort, mais une étape de transformation. Tout comme le décès d'une personne chère est en général triste, elle n'est pas nécessairement tragique et peut être porteuse d'espoir, un précieux héritage pour celles et ceux qui continuent à vivre. En ce que les musées sont des institutions avant tout humaines, des écosystèmes de coexistence sociale, les personnes – personnel ou membre de la communauté, visiteur·euses – qui font l'expérience de leur dissolution passent par un processus de deuil. Dépendant du contexte et de l'état d'esprit, celui-ci peut mener soit à un apaisement et à une confiance en l'avenir, soit à une expérience d'impuissance source de fatalisme.

5. Typologie des causes de décès.

Seule une enquête bien plus vaste, avec un échantillonnage autrement plus conséquent, permettrait de se faire une idée précise des raisons exactes pour lesquelles les musées disparaissent. Au terme de ce cette étude, il me paraît toutefois possible d'esquisser, dans les grandes lignes, certaines tendances.

Il semble en premier lieu qu'aucun facteur pris isolément ne puisse expliquer à lui seul un décès. Il s'agit toujours d'une constellation de causes, dont l'autopsie du Musée de la Béroche nous aura permis de saisir la complexité. Souvent, seules les plus excusables seront rendues visibles : il est en effet bien plus aisé d'évoquer un événement externe au musée comme une décision politique venue d'en haut, que des difficultés d'ordre personnel entre collaborateur·ices, ou d'autres dysfonctionnements internes. Qui dit causes, dit aussi souvent responsable(s) : le domaine de la culture regorge de projets sabrés lors d'un changement de législature.

Ainsi, les causes politiques occupent une bonne place sur le banc des accusé·es, pour ce qui est des institutions publiques : coupes dans les budgets, refus pur et simple de maintenir une institution jugée inutile ou coûteuse, réaffectation des bâtiments. Dans le domaine privé, l'endettement est une cause majeure de disparition, suite par exemple à des investissements sans garantie de retour, ainsi que le manque de recettes. De nombreux musées en Suisse sont à cheval entre les deux : des fondations ou associations privées qui ont, par exemple, passé un accord avec une ville ou une commune. Les causes peuvent alors se combiner entre public et privé : citons en exemple la Fondation des Suisses de l'étranger, dont la faillite coïncide avec la décision de la ville de Genève de ne pas renouveler son bail.

Les exemples du Musée de la Béroche et du Musée des Suisses de l'étranger condensent les conclusions les plus significatives de cette enquête. En général, les signes de faiblesse sont décelables bien avant la disparition véritable. Dans le cas de musées relevant d'une initiative personnelle, le retrait ou la mort du ou de la fondateur-ice amorce une lente agonie. Louis Nussbaum, Jean-René Bory ou encore John Potter Jenks ressemblent à une foule d'autres figures tutélaires de musées régionaux ou privés dont la disparition menace l'avenir^{87 88}. L'institution bérochale, comme celle du Château de Penthes, tente à plusieurs reprises de se réinventer pour survivre, conduisant à un essoufflement de ses forces vives. Pour reprendre l'analyse de Steven Lubar, sans doute avaient-elles l'une comme l'autre perdu leur utilité ou leur raison d'être au monde. Malgré tous ses efforts, le Musée des Suisses de l'étranger, fondé par une association nostalgique du passé mercenaire du pays, les « Amis suisses de Versailles », ne parvient pas à se dégager de son identité martiale et devenir un « Musée de migrations »⁸⁹. Le Musée de la Béroche trouve enfin dans l'Écomusée de la Pêche une version de lui-même porteuse de sens, ancrée dans les considérations écologiques de son temps. Dans un cas comme dans l'autre, le Covid-19 sonne le glas.

De toutes les causes évoquées, de loin les plus représentées sont en effet la crise financière de 2008 et la crise sanitaire mondiale de 2020. Elles entraînent dans leur sillage nombre de musées dont la situation est déjà fragilisée, agissant comme les révélatrices de la précarité d'un milieu dont la revendication identitaire est la solidité. En catalyseurs des diverses causes dormantes précédemment évoquées, elles portent le coup fatal et bénéficient pour cela d'une forme d'impunité liée à leur statut d'exception, dont la tendance est d'invisibiliser les fragilités déjà présentes. Ces décès peuvent alors passer pour exceptionnels, et ne pas remettre en question la santé des institutions muséales en temps normal.

⁸⁷ Au sujet du Musée des Suisses de l'étranger : « Jean-René Bory a fini par se retirer septuagénaire en 2002. Tout a une fin. Et les choses qui branlaient déjà un peu au manche ont commencé à flotter dangereusement », in : Dumont, Etienne, op. cit.

⁸⁸ À savoir, rien que dans le Canton de Neuchâtel : le Musée de la Sagne, le Musée Jean-Jacques Rousseau à Môtiers, le Musée de l'Areuse à Boudry, le Musée de la Banderette également au Val-de-Travers et le Musée Agricole à Coffrane ont récemment fait face ou font actuellement face à une situation semblable.

⁸⁹ « Tout y apparaissait poussiéreux, aussi bien intellectuellement que matériellement. L'évocation restait martiale, avec beaucoup de reproductions aux couleurs fanées et de bustes présents sous forme de moulages », in : Dumont, Etienne, op. cit.

Conclusion.

Au terme de cette enquête, je réalise qu'elle n'est en réalité qu'une amorce, un petit bloc gratté à la surface de l'iceberg. Si elle pose finalement plus de questions qu'elle n'offre de réponses, il me paraît possible d'en tirer des conclusions utiles au travail en milieu muséal. En levant un peu le voile sur un sujet délicat, j'ai espoir qu'elle pourra ouvrir le dialogue.

En premier lieu, revenons à la question évoquée à l'entame de l'exercice. Est-il à présent possible d'y apporter une réponse, à savoir, les dissolutions de musées sont-elles vraiment rares en Suisse ? Il me semble que oui, mais en y apportant une nuance. Je dirais qu'elles sont rares en temps normal, et plus ou moins fréquentes en temps de crise. La rareté perçue, sœur jumelle de la permanence, est le reflet d'un idéal qui semble exister en dehors des périodes de perturbations majeures. Qu'elle soit naturelle, sanitaire ou économique, la crise, parée de son état d'exception, a tendance à s'inscrire dans une parenthèse qui ne remet alors pas en doute le présupposé de rareté des disparitions sur lequel repose le principe déontologique et identitaire de conservation du patrimoine pour les générations futures.

Toute personne travaillant dans la culture en Suisse aujourd'hui le sait : la tension est palpable, l'instabilité est la norme, avec tout changement de législature peut venir une coupe budgétaire. Il est en outre absolument impossible de savoir quand, ou comment, une nouvelle crise viendra ébranler nos certitudes. Aucun·e expert·e, aucune intelligence artificielle, aucune quantité d'algorithmes ne sauront jamais rendre cette information disponible⁹⁰. Ce qui est absolument certain, c'est que d'autres catastrophes viendront, quel que soit le visage qu'elles prendront alors, et qu'elles emporteront plus facilement les institutions fragilisées qui ne s'y sont pas préparées. Il est donc absolument essentiel d'en parler, qu'importe l'état de certitude et de stabilité perçus, de se doter d'une charte et de statuts clairs, ainsi que de prévoir une marche à suivre en cas de fermeture. Au terme de notre entretien, Bernard Vauthier ajoute : « C'est la même chose à l'Écomusée de la pêche. Les membres du Comité ont 70 ans et plus, on doit prévoir la suite... »⁹¹. C'est la précieuse leçon du Musée de la Béroche, qu'il a apprise par l'expérience, et partage à présent. J'ajouterais que toute institution muséale, qu'importe sa

⁹⁰ Au sens où l'entend le sociologue Hartmut Rosa. « Nous pouvons certes tenter de diminuer le risque de prendre froid, nous pouvons manger sainement, mais le fait que nous attrapions froid, que nous soyons atteint par un cancer ou par une hernie discale, tout cela fait partie des indisponibilités – à moins que nous devions dire : des disponibilités partielles ? - de la vie. » À titre d'exemple, le fait de fumer peut certes favoriser l'apparition d'un cancer du poumon, mais il est aussi possible qu'un grand consommateur de cigarettes passe sa vie sans jamais être inquiété, tandis qu'une jeune personne développe la maladie sans jamais y avoir touché. C'est un exemple de l'indisponibilité selon Rosa, qui « constitue la vie humaine et l'expérience humaine fondamentale. » Citations tirées de Hartmut Rosa, *Rendre le monde indisponible*, p.8.

⁹¹ Bernard Vauthier, lors de l'entretien du 21 février 2024.

taille, ou son importance, gagne à se confronter à l'éventualité de sa propre disparition, et à s'y préparer.

Mais il ne s'agit pas d'un constat d'impuissance, bien au contraire. Comme nous l'avons vu, il est possible d'adopter un autre point de vue sur l'idée de permanence, plus flexible et porteur d'espoir, dont les récits du Musée de la Béroche et du Jenks Museum laissent entrevoir les contours. De l'installation *Lost Museum* aux objets des collections récupérés par différentes institutions, sans oublier la grande influence qu'il a eue sur le développement des sciences et de l'éducation, l'héritage de John Potter Jenks a pris des formes qu'il n'aurait lui-même jamais pu imaginer. Grâce à son insatiable curiosité et son enthousiasme débordant, et en dépit de son manque de vision, délibéré ou non, Louis Nussbaum a réuni une collection d'objets qui aujourd'hui enrichissent celles d'autres institutions, et seront utilisés dans la recherche et l'éducation bien plus qu'ils ne l'étaient auparavant. L'Écomusée de la pêche et des poissons est sans doute son héritage le plus important, alors que telle n'a probablement jamais été son intention. D'une certaine manière, le Musée de la Béroche est bien vivant : une définition plus ouverte de la permanence, qui transcenderait les limites strictes de la vie et de la mort des institutions muséales, permet alors de prétendre à l'immortalité, du moins en intention. Car les musées ne sont pas en soi des institutions plus permanentes que les théâtres, ou les cinémas. Ce qui les différencie, c'est qu'ils sont mus par un *désir* de permanence, qui les amène à conserver, protéger et partager le patrimoine, y compris au moment de leur dissolution.

« Objects don't have fixed meanings. Collected for one purpose, they are often used for many purposes »⁹². Tout comme il est impossible de connaître le moment où un musée disparaîtra, nous ne pouvons pas prévoir aujourd'hui la manière dont des objets seront utilisés demain. Ainsi, une acception plus fluide de la permanence permet de s'étendre à un avenir certes indisponible et imprévisible, mais sur lequel il est possible d'agir aujourd'hui. Par son travail assidu, le Comité de Dissolution du Musée de la Béroche a actionné le seul levier qui lui était disponible : s'assurer au mieux de la survie des objets et des collections, dans le respect des donateur·ices, favorisant ainsi un héritage sur lequel il n'aura plus prise dans l'avenir.

J'aimerais conclure ce travail par une ouverture. Sur la page de titre apparaissait une citation de sir William Flower, datée de 1895. Il y compare les musées à des organismes vivants, qui nécessitent un soin de tous les instants. Dans la seconde partie de la citation, il affirme qu'ils doivent grandir, sinon ils mourront. Entend-il que les musées doivent constamment augmenter leurs collections ? Ces deux parties paraissent contradictoires : aucun être vivant ne grandit à

⁹² « Les objets n'ont pas de signification fixe. Collectés pour une raison, ils sont souvent utilisés en de nombreuses manières », in : Steven Lubar, p. 8

tout jamais. L'analogie de Flower n'en est pas moins puissante. Il paraît plus juste d'affirmer que toute forme de vie naît, se transforme, et meurt. Et si, au lieu d'être des institutions monolithiques, permanentes et immortelles, les musées avaient un cycle de vie, comme tout organisme ? Deux chercheuses de l'IMT de Lucques, en Italie, ont publié en 2022 une thèse au titre évocateur : « Museums as Living organisms : Temporality and Change in Museum Institutions »⁹³. Elles basent leur étude sur la célèbre observation de Platon, dans le Banquet :

« C'est, vois-tu, de cette façon que se sauvegarde toute existence mortelle : non pas en étant à jamais totalement identique comme est l'existence divine, mais en faisant que ce qui se retire, et que son ancienneté a ruiné, laisse après soi autre chose de nouveau, pareil à ce qui était. Voilà, dit-elle, par quel artifice, dans son corps comme en tout le reste, ce qui est mortel, Socrate, participe à l'immortalité. »⁹⁴

C'est peut-être par le changement que les musées accèdent à l'immortalité.

⁹³ Bernard, Elisa et Cattoni, Maria Luisa (2022), « Museums as Living organisms : Temporality and Change in Museum Institutions », disponible en ligne sur:
https://www.researchgate.net/publication/373769248_Museums_as_Living_Organisms_Temporality_and_Change_in_Museum_Institutions

⁹⁴ Platon, Le Banquet, 208b, traduction Léon Robin, Les Belles Lettres, 1929. Disponible en ligne sur [https://fr.wikisource.org/wiki/Le_Banquet_\(trad._Robin\)](https://fr.wikisource.org/wiki/Le_Banquet_(trad._Robin))

Bibliographie

La grande majorité des sources employées sont des articles de journaux et des entretiens, tous référencés en bas de page. Cette bibliographie, très succincte, réunit les monographies, ouvrages et articles les plus importants.

Bautista, Susanna Smith (2021). **How to Close a Museum: A Practical Guide**. Lanham, Maryland: Rowman & Littlefield.

Cain, Abigail, « What Happens when a Museum Closes », artsy.net, publié le 14 mai 2016, consulté en ligne le 27.02.2024 à l'adresse: <https://www.artsy.net/article/artsy-editorial-what-happens-when-a-museum-closes>

Conseil International des Musées ICOM (2017). **Code de déontologie de l'ICOM pour les musées**.

Lubar, Steven, Riepel, Lukas, Daly, Ann et Duffy, Kathrinne (2017), **Lost Museums**, Museum History Journal, 10:1, 1-14, L'essai d'introduction est disponible en ligne à l'adresse : <https://www.tandfonline.com/doi/full/10.1080/19369816.2016.1259330>.

Lubar, Steven (2017). **Inside the lost museum**. Curating, Past and Present. Cambridge, Massachussets : Harvard University Press.

Museums Association (2017). **Museums Facing Closure: Legal and Ethical Issues**. Royaume-Uni. Disponible en ligne à l'adresse: <https://archive-media.museumsassociation.org/20092017-museums-facing-closure.pdf>